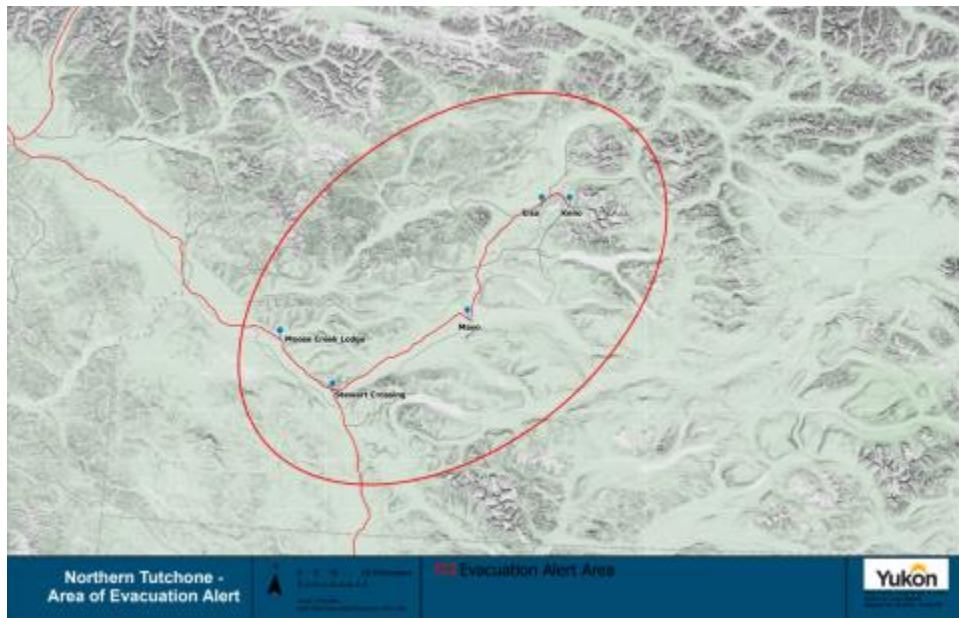


Avis de veille d'évacuation – Route Silver Trail (Moose Creek Lodge, Mayo, Elsa, Keno, mine Victoria Gold)



Émis à 13 h 10, le 5 juillet 2022.

L'Organisation des mesures d'urgence a émis un avis de veille d'évacuation pour la route Silver Trail et ses environs, à savoir : Moose Creek Lodge, Mayo, Elsa, Keno et la mine Victoria Gold. Cette veille est émise en raison des risques que posent les feux de forêt dans les environs de la route Silver Trail, notamment près de Mayo et de Keno.

Pour le moment, on ne demande pas aux personnes résidentes de ces secteurs d'évacuer leur propriété. L'objectif d'un avis de veille d'évacuation est de leur donner le temps de se préparer à partir en toute sécurité advenant l'émission d'un ordre d'évacuation.

Que devez-vous faire lorsque vous recevez un avis de veille d'évacuation?

- Contactez tous les membres de votre famille et déterminez un point de rassemblement sûr.
- Préparez vos bagages et ceux de tous les membres de votre famille et gardez-les à proximité.
- Rassemblez vos effets personnels essentiels (médicaments, lunettes, documents importants, l'essentiel pour donner des soins immédiats à vos personnes à charge).

- Organisez votre transport et celui des membres de votre famille, assurez-vous de remplir votre réservoir d'essence et soyez prêt au cas où un ordre d'évacuation est donné.
- Prévoyez votre hébergement et celui des membres de votre famille, les possibilités (hôtel, gîtes, chalets, etc.) peuvent être limitées. En cas d'évacuation, un lieu d'hébergement d'urgence sera être aménagé, si nécessaire.
- Surveillez les sources d'informations locales et yukon.ca/fr/situation-durgence pour être au courant de l'état de la situation et des conséquences dans la région.

Veillez éviter les propriétés situées dans la zone visée et prenez les mesures nécessaires pour vous reloger avant que le feu ne touche directement la zone.

Les personnes touchées sont invitées à s'inscrire auprès de la Croix-Rouge en appelant au 1-800-863-6582 afin de recevoir une aide urgente en cas de besoin.

L'ordre d'évacuer pourrait être donné si le feu menaçait directement les personnes et les biens. Dans un tel cas, toute personne se trouvant dans les secteurs touchés doit être prête à partir dans les 2 heures.

Renseignements:

Agent·e d'information sur les feux, Gestion des feux de forêt
867-393-7415 ou YukonFireInfo@yukon.ca

yukon.ca/fr/situation-durgence